

- ✓ Fête de Noël sur la Place
- ✓ Fête du 8 et fête de la musique

En termes de nouveauté : 2015 fut marquée par la « Fête du 8 ». Pouvez-vous nous dire si celle-ci sera reconduite en 2016 ?

Cette année, la fête du 8 sera bien reconduite mais sera bien dissociée de la fête de la musique. Alors que la fête du 8 se déroulera « au huit » (notamment au complexe omnisports) et se déroulera le Samedi 04 Juin, la fête de la musique, quant à elle, se fera sur la place Jean Jaurès le Mardi 21 Juin.

Y-a-t-il un nouveau projet que vous souhaitez mettre en place pour cette année 2016 ou pour les années à venir ?

Pour 2016, nous avons décidé la mise en place de thés dansants qui se dérouleront à la salle des fêtes et nous avons retenu les Jeudis après-midi pour les dates suivantes :

- ✓ 25 Février
- ✓ 24 Mars
- ✓ 21 Avril
- ✓ 19 Mai

Ils seront suivis d'autres.

Pour 2017, nous envisageons, en plus des différentes manifestations, une bourse aux collectionneurs que nous souhaitons mettre en place sur le mois de Février.

Il a été décidé de « réactiver » un Comité des fêtes : pouvez-vous nous dire pourquoi ?

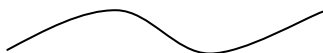
Nous avons décidé de réactiver un Comité des fêtes pour avoir un peu plus d'aisance et de souplesse dans notre fonctionnement et, également, afin de pouvoir réaliser des économies sur notre budget.

Pour vous, quels sont les ingrédients d'une fête populaire réussie ?

Pour qu'une fête soit réussie, il faut qu'elle rencontre l'adhésion du plus grand nombre et que chacun y trouve son plaisir. Le plus gros problème résidant dans la difficulté de faire sortir les gens de chez eux.

Quelque chose à ajouter pour conclure ?

Je dirai en conclusion, que sans l'équipe, composée des membres de la Commission des Fêtes élargie et du Comité des Fêtes, je ne serai pas aussi fier de vous transmettre ces quelques lignes ; l'ensemble du travail que j'effectue ne pouvant se réaliser sans eux.



Encore un grand merci à André Guillou pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Vous pouvez découvrir la totalité de « l'interview » de notre adjoint aux Fêtes et Cérémonies, ainsi que les précédentes interviews que nous avons déjà réalisées, sur notre blog : <http://auchyavenir.canalblog.com/>